



Arnex Info n°4



NOVEMBRE 2024

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe



Administration communale
Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe
024 441 51 37- www.arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00 – Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) Lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Christian Rossel, Président du Conseil, au plus tard pour le samedi 7 décembre 2024)
b) Communications de la Municipalité
5. Préavis 17/2024 Budget 2025
6. Divers

Le préavis municipal sera publié sur le site internet communal d'ici lundi 2 décembre et le préavis municipal ainsi que le rapport des commissions seront à disposition des conseillers dès le samedi 7 décembre, au sous-sol du collège.

La secrétaire – Amandine Gonçalves (079 543 63 08)

Fenêtre de l'avent

En faveur du téléthon



 Dès 19h00

 Salle de réception (En Bulande)

Raclette, crêpes, soupe et vin chaud à votre bon cœur

Org. Jeunesse d'Arnex

Agenda des manifestations

www.arnex-sur-orbe.ch – rubrique « actualités – agenda des manifestations »

Jeudi 29 novembre 2024

Verrée "Giron du Nord 2026", organisée par la Jeunesse d'Arnex – Grande Salle

Dimanche 1^{er} décembre 2024

Loto, organisé par le FC Arnex – En Bulande

Vendredi 6 décembre 2024

Téléthon 2024, organisé par la Jeunesse d'Arnex-sur-Orbe – En Bulande

Jeudi 12 décembre 2024

Conseil général à 20h00 – En Bulande

Samedi 14 décembre 2024

Vente de sapins, organisée par la Municipalité – Place de la Grande salle

Mardi 17 décembre 2024

Noël du Village avec fenêtré de l'Avent, organisé par la paroisse – Eglise

Mardi 31 décembre 2024

Nouvel-an, organisé par la Jeunesse d'Arnex – Grande salle

Mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2025

Tournée des tambours, organisée par la Jeunesse d'Arnex – Tout le village

Jeudi 2 janvier 2025

Traditionnelle soupe aux pois, organisée par le FC Arnex – Domaine de l'Orme

Vendredi 7 février 2025

Repas de soutien, organisé par le FC Arnex – Grande salle



Avis municipal

RECENSEMENT DES CHIENS POUR L'ANNEE 2024

En application du règlement du Conseil d'Etat du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité d'Arnex-sur-Orbe informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau communal jusqu'au 10 février 2025 :

- les chiens acquis ou reçus en 2024 (présentation du carnet de vaccination) ainsi que les chiens nés en 2024 et restés en leur possession.
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2024 pour radiation.
- tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.



Les personnes ayant fait le nécessaire durant l'année 2024 ne sont pas concernées par ce qui précède.

RAPPEL : ces annonces sont de l'entière responsabilité du propriétaire.

Le contrôle des habitants et
registre des chiens



SERVICE HIVERNAL - DENEIGEMENT

La Municipalité rappelle à la population l'art. 5, alinéas 2 et 3, du Service hivernal du règlement d'application de la loi sur les routes (RLRou ; BLV 725.01.1).

Alinéa 2 : Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.



Alinéa 3 : Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

La Municipalité se décharge de toute responsabilité concernant des éventuels dégâts causés par le déneigement, notamment aux aménagements extérieurs proches des routes cantonales et communales.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la loi cantonale sur les routes (LRou ; BLV 725.01), son règlement d'application ainsi que le code rural et foncier (CRF ; BLV 211.41). Ces documents sont téléchargeables sur le site internet communal www.arnex-sur-orbe.ch sous la rubrique: actualités – pilier public.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

La Municipalité

Le bureau communal n'étant pas aux normes de la Loi sur les personnes à mobilité réduite (LHand), la Municipalité a choisi de louer des locaux mieux adaptés pour quelques années. Nous espérons pouvoir en bénéficier fin 2025.

Le Pumptrack se fait attendre, mais au printemps prochain, nous verrons nos jeunes sportifs se défouler sur la piste !

Je vous attends, avec la Municipalité, le 10 décembre sur la Place du village à la fenêtre de l'Avent pour partager un moment de convivialité, et le samedi 14 décembre pour la vente des sapins sur le parking de la Grande-salle.

La Municipalité vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025 !

Votre Syndic





L'année 2025 se termine et il est temps de faire une rétrospective !

Au niveau de l'administration communale, Madame Christine Monnier a fait valoir son droit à la retraite à fin janvier 2024, après 28 années passées à accueillir, renseigner et aider les habitants du village. Nous la remercions pour ces années passées dans notre administration.

Elle a été remplacée par Madame Candy Gruaz, à qui nous souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité.

Malheureusement, après une période de normalité au sein de la Municipalité, Madame Carine Gigandet Monnier a annoncé devoir quitter sa fonction de conseillère municipale pour la fin 2024. C'est avec regret que nous avons pris acte de cette annonce. Nous la remercions aussi pour les 7 années passées à s'engager pour la collectivité. A nouveau, il faut remettre l'ouvrage sur le métier et partir à la recherche d'une personne pour compléter le collège municipal, ce qui n'est toujours pas une démarche facile.

Sans doute la charge de travail qu'impose la fonction retient les jeunes citoyens de s'engager, alors qu'ils ont souvent une famille et des défis professionnels à gérer. Cependant, il ne faut pas oublier que d'œuvrer pour le bien de la population de son village apporte également des satisfactions et que certains projets concernent les familles et donc les générations futures.

Après une année 2023 riches d'événements, 2024 s'est révélée plus dans l'étude de projets à venir.

Le bilan de cette année : un premier nettoyage du cimetière a été effectué, des poteaux sont plantés pour sécuriser la place de jeux en Bulande, le règlement de stationnement est à bout touchant, deux classes scolaires sont rafraîchies, le PECC (plan énergétique et climat communal) suit son cours. Enfin ! Les essais de pompage en Bioutaz pour l'octroi de la concession d'utilisation ont démarré en octobre à notre satisfaction. Les résultats seront connus en 2025.

Lutte contre les plantes invasives

Oh jolie vergerette

*Dans nos vignes nous t'avons
reconnue*

*Et même si tu es aussi belle que des
pâquerettes*

Tu n'es pas la bienvenue



La vergerette annuelle est une espèce figurant sur la liste noire des néophytes envahissantes de la Confédération. Avec un fort potentiel de propagation, elle cause de nombreux dommages pour la biodiversité, la santé ou l'économie.

Merci d'être vigilant et de lutter contre cette plante envahissante en l'arrachant au plus tard à la floraison. Elle ne doit surtout pas être éliminée dans un compost mais incinérée.

Pour vous aider, veuillez-vous référer à la fiche F3-13 sur le site du canton de Vaud et www.infoflora.ch.

Merci d'avance.

La Municipalité



Animaux sauvages sur la chaussée : quel comportement adopter ?

L'automne arrive, les jours raccourcissent, et le risque de voir des animaux sauvages surgir sur la chaussée augmente. Le TCS donne des conseils aux automobilistes afin d'éviter un accident et leur rappelle la marche à suivre au cas où.

C'est en automne que la probabilité de tomber nez-à-nez avec des animaux sauvages sur la route de façon inopinée est la plus élevée. Ceux-ci sont particulièrement actifs au coucher du jour et au lever du soleil, et c'est précisément à ces moments que le risque d'être surpris par l'un d'entre eux sur la chaussée augmente. Plus tard, en hiver, il arrive régulièrement que les animaux sauvages viennent sur la route afin d'y lécher les résidus de sel. À cette période, certains trouvent même particulièrement confortable de se déplacer sur l'asphalte !

- Adapter son comportement au volant en forêt
- Allumer ses feux de croisement
- Pas de manœuvre d'évitement
- Informer la police en cas d'accident
- Prise en charge de l'assurance sous certaines conditions

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet : www.tcs.ch



Collecte des déchets pendant les fêtes de fin d'année

La déchetterie sera fermée le jeudi 2 janvier 2025. Elle sera ouverte comme d'habitude les autres jours.

Le ramassage des poubelles aura lieu le jeudi 26 décembre au lieu du mercredi 25 décembre 2024 et le jeudi 2 janvier en lieu et place du mercredi 1^{er} janvier 2025.

Vacances du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.

Le personnel vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Défibrillateurs

La Municipalité rappelle aux habitants que les défibrillateurs sont à disposition gratuitement 7/7 et 24h/24h pour toutes les personnes qui en ont besoin.

L'un de ces appareils est installé à l'entrée à droite de la grande salle. Le second est installé devant l'entrée à droite de la salle de réception de Bulande.

Après leur utilisation, nous vous remercions d'informer le bureau communal à l'adresse de courriel greffe@arnex-sur-orbe.ch, ceci afin que nous puissions faire contrôler le bon fonctionnement de l'appareil par l'entreprise Almas pour une prochaine utilisation.

Informations de la Municipalité

Jeunesse - Tambours

Le 1^{er}, 2 et 3 janvier, les tambours résonnent dans les rues des villages, une tradition ancienne qui remonte à l'époque où ces instruments servaient à éloigner les mauvais esprits, marquant ainsi le début d'une nouvelle année.

Aujourd'hui, cette coutume perdure grâce aux sociétés de Jeunesses campagnardes qui, costumées, parcourent les villages pour adresser leurs vœux de bonne année.



Elles sont accueillies chaleureusement par les habitants qui leur offrent traditionnellement le verre de l'amitié.

La Municipalité invite tous les citoyens à faire bon accueil à la Jeunesse d'Arnex afin de préserver cette tradition vivante, symbole de convivialité et de partage.

90 printemps

Monsieur Gérard Brocard a fêté son nonantième anniversaire. La Municipalité lui a apporté un présent et les salutations de la population lors d'une visite fort sympathique.

Nous lui souhaitons de belles années à venir pleines de petits bonheurs et de bons moments.

PRU – Point de Rencontre d'Urgence

Conformément aux directives cantonales, la commune d'Arnex a mis en place un point de rencontre d'urgence (PRU) à la Grande salle, rue de la Gare 8. Cet emplacement a été validé préalablement par l'ORPC.

Ce site est destiné à l'accueil de la population, en cas de rupture d'alimentation en électricité, de problèmes de télécommunication, de problème lié à la distribution d'eau potable et de catastrophe naturelle.



Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet du Canton de Vaud - www.vd.ch.

Collecte de Sang 2025 samaritains

BAULMES :	12 février 2025	VALLORBE :	20 janvier 2025
	18 juin 2025		26 mai 2025
	08 octobre 2025		29 septembre 2025

MONTCHERAND : Mercredi 22 janvier 2025
Mercredi 28 mai 2025
Mercredi 22 octobre 2025

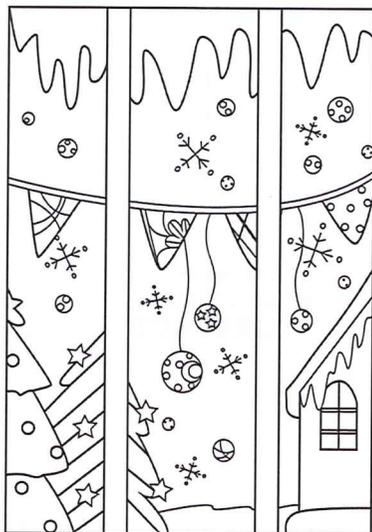
Les horaires des différentes collectes sont disponibles sur le site internet <https://www.samaritainsorbe.com/>



Avec Chœur d'hommes et Fenêtre de l'aveut

Mardi 17 décembre 2024

- Dès 19h verre de l'amitié sur le parvis de l'église pour découvrir la fenêtre de l'Avent
- 19h30 conte & chants de Noël dans l'église



Vous avez une poésie, une petite histoire pour Noël que vous aimez ? Partagez-les avec nous ! Pas de limite d'âge !

Contact : Uschi Riedel Jacot, pasteur,
078 359 35 07

Agence postale à Arnex-sur-Orbe

&

Boulangerie – Epicerie Court

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

6h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Samedi de 7h00 à 12h15



CALENDRIER DE L'AVENT À ARNEX

Venez découvrir les décorations de l'Avent dans les rues du village. Durant le mois de décembre, il y aura 20 fenêtres avec verrière, dès 18h30 et 4 fenêtres uniquement à admirer les 1, 21, 22 et 23 décembre. Comme l'année dernière, nous vous invitons à prendre avec vous votre verre ou votre tasse pour les verrières !

DI	1	Famille Dubi	Chemin du Moulin 2b
LU	2	Famille Siegenthaler	Ruelle de la Riaz 3
MA	3	Famille Meylan	Route de Bofflens 12 B
ME	4	Ecole d'Arnex, 4 classes	Collège, chantée à 17h45, suivi d'une collation, chacun amène sa tasse
JE	5	Famille Pilet	Condémine 7
VE	6	La jeunesse en faveur du Téléthon	Dès 19h, en Bulande Raclette, crêpes, soupe et vin chaud
SA	7	Collectif des carottes courbes	Route de Pompaples 21, dans le hangar
DI	8	Familles Lavenex, Gombert, Piemontesi	Gare 13
LU	9	Familles Monnier-Morel	Ruelle de la Forge 6
MA	10	La Municipalité	Place du village En cas de mauvais temps à la grande salle
ME	11	Famille Bovet	Ruelle du Château 4
JE	12	Familles Widmer et Greco	Chemin de Bulande 12
VE	13	La maisonnée	Route de Pompaples 5
SA	14	Familles Morel et Gonçalves	Dans la cour du Château, chemin du Château 5b
DI	15	Famille Ditroi - Gaudin	Route de Pompaples 6bis Atelier de Noël pour les enfants de 14h à 16h, sur inscription au 076/384.97.20
LU	16	Thérèse Stöckli et Gérald Ambresin	La Loge 7
MA	17	La Paroisse	Noël du village, 19h verrière. 19h30 contes et chants avec la participation du chœur d'hommes
ME	18	Josette Bovet et Eva Mercier	Route d'Orbe 24, la maison rose
JE	19	Famille Roch	La Tuilière 1
VE	20	Famille Moullet	Rue de Sangolin 12
SA	21	Audrey et Laurent Monnier	Route de Pompaples 11
DI	22	« Fenêtre » surprise avec énigme	Promenez-vous dans le village, elle vous attend quelque part
LU	23	Les lutins du comité	Ruelle de la Dîme 5, maison haute
MA	24	Famille Lavenex - Bournival	Route d'Orbe 14